

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 31/10/2024 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Mathilde FISCHER, Monsieur Denis BARTHEL, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Tania SCHEUER donne procuration à Monsieur Eric CONRAD, Madame Marion SENGLER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Oriane HUMMEL donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Madame Jennifer JUND donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Birgül KARA donne procuration à Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Erick CAKPO, Madame Anne BALLAND-EGELE donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

Dénomination de la nouvelle voirie réalisée dans le cadre de l'aménagement du site "Celluloïd"

N° DCM_113_2024

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Urbanisme et Habitat
Service instructeur : Aménagement Urbain
Rapporteur : Monsieur Claude SCHALLER

Delt'aménagement réalise actuellement les travaux d'aménagement du site celluloïd.

Dans le cadre de cet aménagement, il est procédé à la réalisation d'une nouvelle voirie qui devra, à l'issue des travaux, être rétrocédée à la Ville et intégrée dans le domaine public.

Cette voirie doit donc être dénommée.

Il est proposé d'adopter le nom de Jean Thomas Ungerer dit Tomi Ungerer (1931/2019) brillant dessinateur Alsacien, figure marquante de l'illustration à la renommée mondiale.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable
de la Commission Aménagement et Cadre de Vie
réunie le 15/10/2024**

VU *le Code Général des Collectivités Territoriales.*

DÉCIDE de dénommer la nouvelle voirie desservant le site Celluloïd telle que figurant sur le plan joint « rue Tomi Ungerer ».

PJ : 1 plan

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Guillaume VETTER-GENOUD

